

# Agent de centrale d'enrobés

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés



Chef de poste de centrale d'enrobés  
Conducteur centrale d'enrobés  
Conducteur de chargeuse à pneus  
Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics  
Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics / Conducteur de chargeuses (sauf mines, sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Manœuvre de centrale d'enrobés  
Mécanicien de centrale d'enrobés  
Agent de centrale d'enrobés

### Codes

- **CITP88** : 9312
- **PCS-ESE 2003** : 621c
- **ROME1999** : 45112
- **ROME1999** : 32311
- **FAST** : 17-07-94
- **CITP2008** : 9312

## DESRIPTIF

Assure la marche et l'entretien courant d'une centrale de fabrication d'enrobés fixe ou mobile. L'enrobage consiste à sécher (grâce à un sécheur-brûleur) et à malaxer (grâce à un malaxeur) des agrégats (gravillons, sable), du filler (poudre calcaire) et du bitume. Des additifs sont incorporés lors de la fabrication d'enrobés spéciaux.

Dans cette fiche nous décrivons quatre métiers : **conducteur de chargeuse à pneus, conducteur de centrale, mécanicien, manoeuvre, chef de poste qui n'existe que dans les centrale de grande taille.**

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

### Aspects sociologiques :

Métier à prédominance masculine.

### Formation professionnelle :

Pas de formation spécifique.

### Evolution de carriere

Autres métiers du TP.

## CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

### Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
poste de chargement des camions	espace de travail avec circulation piéton véhicule	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			
		matérialiser des allées de circulation			
		équiper les engins et véhicules de détecteurs-avertisseurs de recul ou de paniers			
		porter des EPI phosphorescents type brassards			
		porter un vêtement réfléchissant			
			traumatisme par accident de circulation en entreprise		
	vibration transmise corps entier supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		choisir le matériel le moins vibrant 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		estimer l'exposition aux vibrations (ensemble du corps) 			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			lombalgies (vibrations) 		
			RG 97 (attention : liste limitative) 		
centrale de fabrication d'enrobés 					
cabine de télécommande en centrale d'enrobés	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
aire de stockage des agrégats en centrale d'enrobés	mauvaise organisation du stockage	organiser le stockage			
	éboulement	prévoir des soutènements suffisants	ensevelissement		
			asphyxie		
	espace de travail avec circulation entre véhicules	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			
		instaurer un sens de circulation			
		matérialiser des allées de circulation			

## Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail de nuit 	travail de nuit >270h/an 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recherche de troubles du sommeil
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos (travail de nuit) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur la chronobiologie 			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			troubles du sommeil 		
			troubles de la vigilance 		
			facteur accidentogène		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail posté 	travail poste 3x8, 5x8 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de troubles du sommeil
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos			
		informer sur la chronobiologie 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			troubles du sommeil 		
			troubles de la vigilance 		
			facteur accidentogène		
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
horaire variable 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
logement sur le chantier (en bungalow)	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
logement à l'hôtel					

## Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
TACHES DU CONDUCTEUR DE CHARGEUSE SUR PNEUS / DU MANŒUVRE	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise corps entier supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		choisir le matériel le moins vibrant 			
		estimer l'exposition aux vibrations (ensemble du corps) 			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur le risque vibrations 			
			lombalgies (vibrations) 		
			RG 97 (attention : liste limitative) 		
approvisionner en agrégats					
TACHES DU CONDUCTEUR DE CENTRALE (PUPITREUR OU OPERATEUR)	travail sous contrainte de temps imposée (travail à la chaîne, cadence élevée, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aléas à gérer générant une charge mentale particulière		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
surveiller le fonctionnement de toute la centrale					
approvisionner les composants					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
surveiller la fabrication des différentes formules d'enrobés					
contrôler l'acheminement de l'enrobé					
commander le chargement du camion en centrale d'enrobés					
peser électroniquement les camions					
TACHES DU MECANICIEN	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	dechet d'huile et graisse industrielle	porter des gants adaptés			
		utiliser des crèmes barrières			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané		
			RG 15 bis		
			RG 36 (attention : liste limitative)		
	solvants (cf produits)				
	solvant de nettoyage	ne pas utiliser pour se laver les mains			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			syndrome psycho-organique des solvants		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets communs aux solvants organiques liquides		
	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
effectuer des interventions de dépannage et de maintenance préventive					
effectuer des réparations (mécanicien de centrale d'enrobés)					
entretenir la centrale d'enrobés					
mettre en sécurité l'installation de la centrale d'enrobés					
effectuer les contrôles en centrale d'enrobés					
régler les galets					
nettoyer les filtres des silos					
débourrer la vis à filler					
monter / démonter la centrale mobile					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
TACHES DU MANOEUVRE EN CENTRALE D'ENROBES					
nettoyer la centrale d'enrobés	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
nettoyer le fossé de décantation					
incorporer les additifs solides					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
TACHES DU CHEF DE POSTE EN CENTRALE D'ENROBE					
contrôler et coordonner l'activité du personnel de la centrale d'enrobés					
établir les programmes de fabrication					
contrôler la conformité des produits					
organiser et planifier les travaux de maintenance					
définir les procédures de mise en route de la centrale					
procéder à des mises en sécurité de l'installation					

## Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
échelle verticale à crinolines (agent centrale enrobé)					
malaxeur	machines en mouvements	adapter les tenues de travail			
		mettre des carters de protection, arrêt d'urgence			
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques du poignet et de la main		
			écrasements multiples, sans précision		
trémies de prédosage	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
sécheur-brûleur en centrale d'enrobés	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	contact avec les pieces chaudes	porter des gants			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		mettre en place une protection de la main			
			brûlures		
bande transporteuse d'agrégats	machines en mouvements	adapter les tenues de travail			
		mettre des carters de protection, arrêt d'urgence			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques du poignet et de la main		
			écrasements multiples, sans précision		
élévateurs d'enrobés					
tapis extracteur	machines en mouvements	adapter les tenues de travail			
		mettre des carters de protection, arrêt d'urgence			
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques du poignet et de la main		
			écrasements multiples, sans précision		
silos de stockage en centrale d'enrobé	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	explosion	utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
chaudière à fuel	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			brûlures		
	explosion	utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
citerne gaz	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	explosion	utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
cuve à bitume en centrale d'enrobés	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	explosion	utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
compresseur	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

## Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
filler (poudre calcaire)					
agrégats( gravillons, sable) (agent de centrale d'enrobés)					
liants					
additifs solides pour enrobés spéciaux					
matériel électrique	matériel électrique défectueux	respecter le degré et la classe de protection 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		
	conducteurs nus sous tension	respecter le degré et la classe de protection 			
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		
	conducteurs dénudés sous tension	mettre le fil électrique sur l'épaule			
		vérifier l'état de l'installation électrique 			
		respecter le degré et la classe de protection 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		
	classe de protection inadaptee ou deterioree				
	protection mal adaptée contre les surintensités				
	protection mal adaptée contre les courants de défaut				
produits noirs	matériau haute température	mettre en place la CAT devant une brûlure	brûlures		
	bitume 				recherche des facteurs de risques cutanés
		conseils de prévention - utilisation de bitume			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT en cas de brûlure par des bitumes			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			irritation cutanée		
			brûlures		
			photosensibilisation 		
	suie et autre produit degage lors de l'utilisation de produit noir 	réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		réduire le risque d'inhalation			
		prévoir une ventilation des locaux pour les travaux en espace confiné			
		réduire le risque d'inhalation			
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		

## Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
vêtements ignifugés					
chaussures de sécurité isolantes					
tous types de masques adaptés au risque chimique					

## EN SAVOIR PLUS

### Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

Si le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des

médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

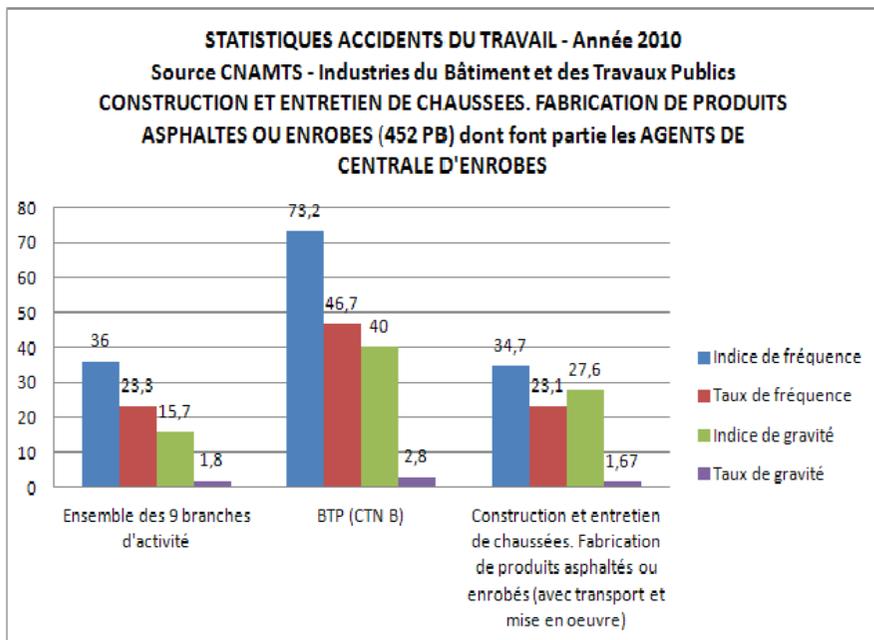
3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

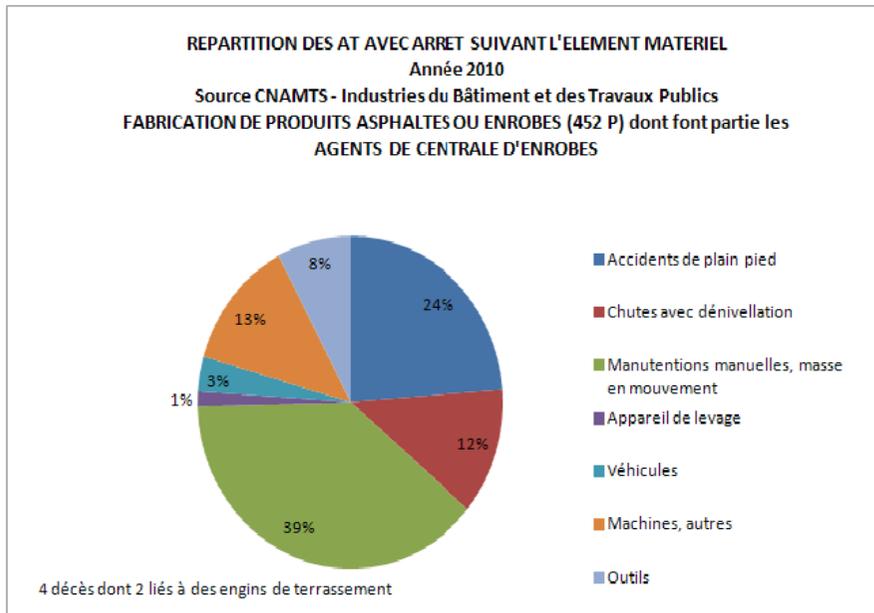
- **Tableau n°30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°30BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

Les expositions antérieures à certaines nuisances doivent être recherchées ; il s'agit par exemple de l'amiante utilisé comme additif jusqu'en 1997. A ce titre, les **suivis post exposition et**

post professionnel doivent être proposés aux salariés.

4. Statistiques accidents du travail (année 2010) :





## Caractéristiques exceptionnelles

**Mots clés** : centrale d'enrobés, bitume, enrobé, agrégat, produits noirs enrobé bitumeux.

## Glossaire métier

filler, chargeuse, enrobés, produits noirs, fluxants.

## Conclusions

Dans cette fiche qui regroupe cinq métiers différents, certaines nuisances sont communes telle l'exposition aux produits chimiques et au bruit mais certaines sont prépondérantes par tâches, ou par types d'équipements utilisés. Ainsi, le manoeuvre effectue beaucoup de manutention et est exposé de près aux bitumes, additifs et autres liants ; le mécanicien y associe des contraintes posturales liées à l'exiguïté de certains accès ; le pupitreux et le chef de poste sont soumis à des nuisances générant des charges mentales élevées : délais, sécurité des personnes et des équipements.

## Règlementation

Nomenclature ICPE rubrique n°2521 : arrêté du 30 juin 1997 et circulaire du 6 mars 2007.

Norme française homologuée NF P 98-728-1.Août 2004: Matériel de construction et d'entretien des routes. Centrales de fabrication de matériaux hydrocarbonés à chaud. Définition des éléments constitutifs, des niveaux et vérification des réglages initiaux. Partie 1: centrales d'enrobage en mode continu.

Norme française homologuée NF P 98-728-2.Août 2004: Matériel de construction et d'entretien des routes. Centrales de fabrication de matériaux hydrocarbonés à chaud. Définition des éléments constitutifs, des niveaux et vérification des réglages initiaux. Partie 2: centrales d'enrobage en mode discontinu.

Norme française homologuée NF P 98-149.Juin 2000: Enrobés hydrocarbonés. Terminologie. Composants et composition des mélanges, mise en oeuvre, produits, techniques et procédés.

Norme française homologuée EN 536.Juillet 1999: Machines pour la construction des routes. Centales de production de mélanges bitumeux. Exigence de sécurité.

## Références bibliographiques

BINET S, BRASSEUR G, LAFONTAINE M, DORMIER G, PUZIN M. Bitumes et travaux routiers. Edition INRS 2002, ed 5019:4 pages.

BROSSARD R, CERTIN J-F, GENDRE J-C, CALVEZ M-J, KOUTCHEVSKY M-A, et al. Evaluation de l'exposition aux fumées de bitume lors de travaux routiers. Archives des maladies professionnelles 2003;n°64,(3):pp. 157-164.

CREPY M.N. Photosensibilisation, cancers cutanés et exposition professionnelle aux ultra violets. DMT 1er trimestre 2004;97:109-119.

INRS. Le point des connaissances sur... les bitumes. ED 5019. Paris;2003. 4 pages.

MEGUELLATI-HAKKAS D, STUCKER I, HEMON D, CENEE. Etude de la mortalité par cancer des travailleurs de l'industrie routière française exposés aux fumées de bitumes. Arch. Mal. Prof

2005;n°66(2):pp.179.

OPPBTB et SST BTP. Normes EPI : Travaux publics et travaux routiers.N°1. Franche-Comté;non daté. 6 pages.

OPPBTB et SST BTP. Normes EPI :Travaux routiers : N°2. Franche-Comté;non daté. 6 pages.

PERRAULT G,DION C. Revue de littérature sur l'utilisation de fibres d'amiante dans les enrobés bitumineux. Institut de Recherche Robert-Sauvé en Santé et en Sécurité du Travail (IRSTT)  
2005,R-413:20 pages.

Sur le site de l'USIRF(Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française 10 rue Washington 75008 PARIS  
[www.usirf.com/Actions-Dossiers/Recommandations](http://www.usirf.com/Actions-Dossiers/Recommandations)

- [Utilisation des compacteurs à pneus](#) (31/03/2006 - 42 Ko)
- [Mise en place de liant chaud à la lance](#) (08/12/2005 - 41 ko)
- [Travaux comportant l'emploi et la manipulation de produits bitumineux](#) (29/10/2004 - 35 ko)
- [Dépotage du bitume](#) (29/10/2004 - 32 ko)
- [Fluxants](#) (30/04/2004 - 37 ko)
- [Fraisage des revêtements routiers](#) (26/01/2004 - 32 ko)
- [Petits cylindres à conducteurs portés](#) (19/11/2003 - 33 ko)
- [Abandon du brai de houille](#) (02/04/2002 - 69 ko)

## ADRESSES UTILES

Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP  
6-14, rue La Pérouse  
75784 Paris Cedex 16  
Tél : 01 40 69 53 77 ; [courrier@gnmstbtp.org](mailto:courrier@gnmstbtp.org)

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics  
Tour Amboise  
204 Rond Point du Pont de Sèvres  
92516 Boulogne-Billancourt  
Tél : 01 46 09 27 00 ; [www.oppbtp.fr](http://www.oppbtp.fr)

Comité Central de Coordination pour l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics  
19 rue du Père Coentin  
75680 Paris  
Tél : 01 40 64 26 00 ; [www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment  
2 rue Béranger  
75140 Paris  
Tél : 01 53 60 50 00 ; [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

Fédération Française du Bâtiment  
33 avenue Kléber  
75784 Paris  
Tél : 01 40 69 51 00 ; [www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)

Fiche métier FMP issue de la **FMP Agent de centrale d'enrobés** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>